



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nécessaire rénovation thermique des logements du domaine privé des communes

Question écrite n° 13485

Texte de la question

M. Rémy Rebeyrotte alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé du logement, sur la nécessaire rénovation thermique des logements du domaine privé des communes. Ces logements ont une importance stratégique : dans certaines communes, ils permettent de conforter le nombre d'habitants, dans d'autres, de loger des familles dépourvues de solution d'hébergement. Leur nombre n'est pas négligeable et une bonne partie d'entre eux nécessite d'être remise aux normes thermiques, d'en revoir le mode de chauffage, d'être adaptée aux nouvelles exigences du changement climatique. Les élus ne comprennent pas légitimement que « Ma prime rénov' » ne puisse les aider à proposer des logements, aujourd'hui hors normes, à la location, en offrant des conditions décentes de logement à des familles dans le besoin. Naturellement, les logements en question ne pourraient pas être occupés pendant 10 ans minimum par des cadres ou personnels appartenant à la collectivité-propriétaire. Il souhaiterait que le Gouvernement puisse apporter la meilleure solution à cette problématique et souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Rémy Rebeyrotte](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13485

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 février 2024

Question publiée au JO le : [5 décembre 2023](#), page 10829

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)